

ASSOCIATIONS

Subventions municipales 2025

Dossier de demande de subvention

Date limite d'envoi : 31 Janvier 2025

Nom de l'association :

Vous trouverez dans ce dossier tout ce dont vous avez besoin pour établir votre demande de subvention :

- Des informations pratiques présentant le document à remplir et le circuit suivi par votre dossier.
- La liste des pièces à joindre au document rempli.
- Une demande de subvention à compléter.

Vous pouvez compléter ce dossier directement sur votre ordinateur et l'envoyer à :
accueil@leslandesgenusson.fr

Cadre réservé à l'administration

Dossier arrivé le :/...../..... complet incomplet hors délai

Subvention de fonctionnement demandé : €

Subvention accordée accord € refus

INFORMATIONS PRATIQUES

Qu'est ce que le dossier de demande de subvention ?

La demande de subvention est un formulaire simplifié destiné à toutes les associations désireuses d'obtenir une subvention de la part de la Commune des Landes-Genusson. Il concerne uniquement les demandes de financement du fonctionnement de l'association ou de financement d'une action spécifique. Il ne concerne pas l'investissement.

Comment se présente le dossier à remplir ?

- **Présentation de l'association**
Elle est destinée à faciliter les relations avec la commune. Vous présenterez les éléments d'identification de votre association.
- **Modèle de budget prévisionnel**
Vous devez remplir le budget prévisionnel 2024 en respectant le modèle présenté dans ce dossier.
- **Subvention demandée**
Vous devez préciser votre demande de subvention et fournir une description de l'action (ou des actions projetées) pour laquelle (lesquelles) la subvention est demandée.
- **Attestation sur l'honneur**
Le représentant légal de l'association doit signer la demande de subvention et en préciser le montant. Votre demande ne sera prise en compte que si cette partie est complétée et signée.

Quel est le cheminement de votre demande ?

Votre dossier doit être adressé
Avant le 31 janvier 2025

à

Mairie des Landes-Genusson
15, rue d'Anjou
85130 LES LANDES-GENUSSON

Celui-ci sera alors consulté, vérifié puis transmis à la commission chargée de son examen qui fera une proposition de subvention validée courant mars 2024 par le Conseil Municipal. Le paiement de votre subvention interviendra entre mai et juillet 2024.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Un RIB pour toute demande de subvention.

- Une copie de votre assurance responsabilité civile.

RAPPEL : les assurances communales couvrent les biens appartenant à la Municipalité, ce qui exclut les biens stockés dans les bâtiments publics et qui appartiennent aux associations.

- **Si la demande de subvention est inférieure à 1 000 €**,
il vous suffit de remplir le dossier et de l'envoyer à la mairie.

- **Si la demande de subvention est comprise entre 1 000 € et 10 000 €**,
Vous devrez fournir en plus le bilan financier 2023 ainsi que le rapport d'activité 2023.

- **Si la demande est supérieure à 10 000 €**,
Vous devrez fournir en plus les comptes annuels 2023 ainsi que le rapport d'activité 2023 approuvé par le Conseil d'Administration.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

● Identification de l'association (statuts)

Nom :
Adresse du Siège Social :
Objet de l'association :
N° ° SIRET :

- Si vous ne disposez pas de N° SIRET, vous devez en faire la demande en ligne sur le portail : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr> (demande possible si vous disposez d'un numéro RNA commençant par W.....)
- Pour rappel, toute modification dans une association doit être signalée dans les 3 mois en préfecture, déposer le cerfa 13972*03 sur le portail <https://service-public.fr/associations/vosdroits/R37933>, et en informer le secrétariat de la mairie.

● Représentants de l'association

Président(es)	NOM :	Prénom :
	Adresse :	Mail :
	Téléphone :	
	NOM :	Prénom :
	Adresse :	Mail :
	Téléphone :	

Trésorier(es)	NOM :	Prénom :
	Adresse :	Mail :
	Téléphone :	

● Evolution du nombre de membres de l'association

Nombre de cotisants ou adhérents	2022-2023 ou 2023		2023-2024 ou 2024		2024-2025 ou 2025	
	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
HABITANTS Les Landes-Genusson						
EXTERIEURS à la Commune						

● Tarifs des licences ou des cotisations

	HABITANTS des Landes- Génusson	EXTERIEURS à la Commune
ADULTES		
JEUNES		

BUDGET PREVISIONNEL 2025

Dépenses	Recettes
<p><u>Achats</u></p> <p>Fournitures et Matériel :</p> <p>Autres (à préciser) :</p>	<p><u>Ventes de produits</u></p> <p>Billetterie :</p> <p>Manifestations :</p> <p>Location de matériel :</p> <p>Autres (à préciser) :</p>
<p><u>Services extérieurs</u></p> <p>Locations :</p> <p>Primes d'assurance :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Eau, électricité, gaz :</p> <p>Licences – Cotisations :</p> <p>Autres (à préciser) :</p>	<p><u>Subventions</u></p> <p>Etat :</p> <p>Conseil Régional :</p> <p>Conseil Général :</p> <p>Communauté de communes :</p> <p>Commune des Landes-Genusson :</p> <p>Autres (à préciser) :</p>
<p><u>Charges de personnel et taxes</u></p> <p>Salaires et traitements bruts :</p> <p>Cotisations ou charges sociales :</p> <p>Taxe sur les salaires :</p> <p>Autres taxes ou impôts :</p> <p>Cotisations diverses :</p>	<p><u>Autres produits de gestion</u></p> <p>Cotisations – Licences :</p> <p>Adhésions :</p> <p>Autres (à préciser) :</p>
<p><u>Total général des dépenses</u></p>	<p><u>Total général des recettes</u></p>

TRESORERIE AU 01/01/2025

Situation des comptes bancaires	€
- Compte chèques	€
- Caisse	€
- Livret(s)	€
- Valeurs mobilières de placement	€

En cas de réserves importantes (valeurs mobilières de placement ou livrets notamment), merci de préciser leur but (financement d'un équipement, provisions pour paiement de salaire, etc.) :

.....

.....

● **Subventions obtenues de la commune des Landes-Genusson**

2022 :

2023 :

2024 :

● **Aide Municipale**

Locaux affectés à l'association

|| **Oui**

|| **Non**

Si oui, lesquels ?

SUBVENTION DEMANDEE POUR L'ANNEE 2025

- Subvention demandée pour le fonctionnement général de l'association ?

oui

non

Montant demandé :

- Subvention demandée pour le financement d'une activité spécifique ?

oui

non

Montant demandé :

Date de l'activité :

Pour les subventions demandées sur une action particulière, préciser le contenu et les objectifs de l'action (préciser si cette action est exceptionnelle à l'année 2025) :

Lieu de réalisation :

Public ciblé :

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette partie doit être obligatoirement remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Nous soussignés :

Président(es) de l'association :

Trésorier(es) de l'association :

- Déclarons que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements s'y rattachant
- Déclarons que l'association est en règle au regard de l'assurance responsabilité civile
- Certifions exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics
- Demandons une subvention d'un montant de :

Au compte bancaire de l'association :

Nom du titulaire :

Banque :
(Fournir un RIB)

A _____ ,

le

Signature du Président(e)

Signature du Trésorier(e)